N° 123 — 16e Année

CINQ CENTIMES LE NUMÉRO (12 Floréal an 112)

Lundi 2 Mai 1904

REDACTION : ROUBAIX, 65, rue des Fabriques (entre la place du Trichon). TOURCOING, rue Verte, 53.

Siège administratif : Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS : Roubaix-Tourcoing : Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 18 fr. Nord et départements limitrophes : Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES : ANNONCES. . . 0 fr. 25 la ligne. RÉCLAMES. . . 0 fr. 50 — FAITS DIVERS. . . 0 fr. 75 — LOCALES . . . 1 fr. —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal ; à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

TÉLÉPHONE

ÉLECTIONS MUNICIPALES

ELECTEURS,

Le renouvellement des conseils municipaux est un événement d'une exceptionnelle importance, si l'on considère la répercussion de ce scrutin sur la direction de la politique générale de la France et ses conséquences naturelles, aussi bien au point de vue des intérêts nationaux que de la prospérité communale.

A la veille de cette grande consultation du pays, une association comme la nôtre, dont le but essentiel est de défendre une politique d'union, de travail et de réformes, et qui est dirigée par des hommes associés depuis de longues années à l'œuvre de progrès démocratique et de paix sociale dont la République a dirs l'initiative, a le droit de faire entendre sa voix et de vous indiquer comment elle comprend le devoir civique.

Son intervention se justifie davantage encore dans les circonstances actuelles, à un moment où les pouvoirs publics se trouvent en présence des problèmes les plus délicats et où les passions politiques sont forcément surexcitées par la grandeur même des intérêts en jeu.

Electeurs,

Vous savez que la mission des conseils municipaux n'est pas limitée au seul souci des questions locales ; la Constitution l'a rendue politique en conférant à ces assemblées le droit d'élire par voie indirecte, mais décisive, les membres du Sénat.

Ce droit vous impose le devoir strict, à vous républicains, de ne choisir, le 1er Mai prochain, pour vos mandataires, que des républicains, et, parmi les républicains, les meilleurs et les plus dignes, c'est-à-dire :

Des républicains éprouvés, des républicains sans réticences, repoussant toute alliance avec les partis de droite, car les réactionnaires, qu'ils soient monarchistes, plébiscitaires, cléricaux, nationalistes, constitueraient dans les conseils de vos communes un élément de discorde et d'agitation stérile.

Des républicains convaincus de la nécessité d'assurer l'absolue indépendance de la société civile et la laïcité d'enseignement, dans l'intérêt de l'émancipation intellectuelle et de la liberté de conscience.

Des républicains de gouvernement, c'est-à-dire des hommes de bon sens décidés à réaliser avec méthode tous les progrès, toutes les réformes possibles, mais adversaires résolus de la surenchère électorale ; des républicains, enfin, connus de vous, que vous aurez vus à l'œuvre, indépendants, ayant l'expérience des affaires, d'une honorabilité indiscutable, capables par conséquent, de gérer avec prudence les finances de la commune et d'y développer les œuvres laïques d'instruction, d'éducation sociale, d'assistance et de solidarité.

Electeurs,

En comprenant ainsi votre devoir, non seulement vous donnerez à la bonne gestion de vos intérêts locaux, la plus sûre des garanties, mais encore vous aiderez puissamment la République réformatrice à se débarrasser des entraves qui gênent son action et à accomplir son œuvre de progrès, de justice et d'humanité.

VIVE LA RÉPUBLIQUE !

L'Alliance Républicaine Démocratique :

A. CARNOT, président.

WALDECK-ROUSSEAU, J. MAGNIN,

Présidents d'honneur.

CANDIDATS DU BLOC REPUBLICAIN

ROUBAIX

LISTE DE PROTESTATION

pour la liberté individuelle

1re SECTION — Épeule — 8 CANDIDATS
(5.267 électeurs)

Georges SELLIEZ, Industriel, Délégué cantonal, Président d'honneur de l'*Association des Anciens Élèves de la rue du Bois.*
Léon EGO, Fabricant, Délégué cantonal, Président de l'*Union Républicaine Démocratique.*
Léon BERTRAND, Employé de Commerce, Vice Président de l'*Union Républicaine Démocratique.*
Albert CHEVALIER, Rédacteur au journal « *Roubaix-Républicain* », secrétaire de l'*Union Républicaine Démocratique.*
Eugène DELESCLUSE, Chapelier.
Jules LECAPITAINE, Entrepreneur de Travaux publics, Délégué cantonal.
Pierre-François MORRET, Tapissier, Trésorier de l'*Union Républicaine Démocratique.*
Albert-Georges BOISMAL, Tisserand.

2e SECTION — Fontenoy — 6 CANDIDATS
(3.397 électeurs)

Auguste FLIPO, Délégué cantonal.
Hénock LESAGE, Employé.
Eugène DELESCLUSE, Chapelier.
Achille DELCROIX, Employé.
Albert CHEVALIER, Rédacteur au journal « *Roubaix-Républicain* », Secrétaire de l'*Union Républicaine Démocratique.*

3e SECTION — Rues Pierre de Roubaix et Delezenne — 7 CANDIDATS
(5.190 électeurs)

Georges SELLIEZ, Industriel, Délégué cantonal, Président d'honneur de l'*Association des Anciens Élèves de la rue du Bois.*
Albert CHEVALIER, Rédacteur au journal « *Roubaix-Républicain* », Secrétaire de l'*Union Républicaine Démocratique.*
Félicien HOET, Employé.
Alfred LEROUGE, Marchand.
Jules DUFLOT, Boucher.
Albert-Georges BOISMAL, Tisserand.
Georges LEVEUGLE, Comptable.

4e SECTION — Rues Pierre de Roubaix et Delezenne — 7 CANDIDATS
(5.190 électeurs)

Albert CHEVALIER, Rédacteur au journal « *Roubaix-Républicain* », Secrétaire de l'*Union Républicaine Démocratique.*
Félicien HOET, Employé.
Alfred LEROUGE, Marchand.
Jules DUFLOT, Boucher.
Albert-Georges BOISMAL, Tisserand.
Georges LEVEUGLE, Comptable.

5e SECTION — Rues Pierre de Roubaix et Delezenne — 7 CANDIDATS
(5.190 électeurs)

Georges SELLIEZ, Industriel, Délégué cantonal, Président d'honneur de l'*Association des Anciens Élèves de la rue du Bois.*
Albert CHEVALIER, Rédacteur au journal « *Roubaix-Républicain* », Secrétaire de l'*Union Républicaine Démocratique.*
Félicien HOET, Employé.
Alfred LEROUGE, Marchand.
Jules DUFLOT, Boucher.
Albert-Georges BOISMAL, Tisserand.
Georges LEVEUGLE, Comptable.

TOURCOING

MM.

Gustave DRON, Député, Conseiller sortant.
Pierre BAERT, Tireur, Cabaretier.
Charles CASTEUR, Coiffeur.
Henri COPPIN, Conseiller sortant.
Maurice CORDIER, Conseiller sortant.
Eugène COURTOIS, Marchand mercier.
Louis CRUQUE, Ancien Conseiller municipal.
Pierre DARRAS, Conseiller sortant.
Jules DASSONVILLE, Conseiller sortant.
Henri DELATTRE, Bonnetier.
Charles Louis DELEFAUT, Marchand de lait.
Jules DELESPIERRE, Menuisier.
Emile DENDONCKER, Epicier.
Auguste DUCOULOMBIER, Conseiller sortant.
Henri DUMORTIER, Conseiller sortant.
Delphin DUMORTIER, Conseiller sortant.
Alexandre DUVILLIER, Conseiller sortant.
Victor FLAMENT, Conseiller sortant.
Jules HEULST, Rentier.
Jules LADESOU, Conseiller sortant.
Emile LECOMTE, Conseiller sortant.
Henri LEFEBVRE, Conseiller sortant.
Charles LEPLAT, Conseiller sortant.
Abel LEVEUGLE, Conseiller sortant.
Henri LORIDANT, Conseiller sortant.
Paul MARTIN, Conseiller sortant.
Paul MASSARD, Conseiller sortant.
Henri MASUREL-LECLERCQ, Conseiller sortant.
Désiré PARSY, Conseiller sortant.
Henri QUIVRON, Conseiller sortant.
Ernest SAISON, Conseiller sortant.
Léon SALEMBIEN, Conseiller sortant.
Gustave SCALBERT, Conseiller sortant.
Désiré SIX, Conseiller sortant.
Auguste VANOVERSCHELDE, Débitant de tabac.
Emile WAGNON, Rentier.

DERNIÈRES PAROLES

A l'heure où va s'ouvrir ce scrutin du 1er mai, en vue duquel les organisations réactionnaires, et, principalement, l'Action libérale populaire et la Patrie française, ont mené, depuis près de deux ans, à travers toute la France, une campagne comme jamais on n'en avait encore vu précéder des élections municipales, nous avons pensé ne pouvoir mieux faire que de replacer sous les yeux des républicains l'appel que leur adressait l'Alliance républicaine-démocratique au début de la période électorale.

Le devoir républicain est là indiqué, impérieux et formel, avec l'autorité qui s'attache aux noms respectés de Carnot, de Waldeck-Rousseau, de J. Magnin.

Nous aurions pu ajouter les signatures des autres membres du bureau et de la commission exécutive, MM. Viger, Barthou, Jean Dupuy, Chautemps, Lourties, Caillaux, anciens ministres, Etienne, vice-président de la Chambre, Berthelot, le savant illustre, et bien d'autres encore qui jouissent, à divers titres, de la considération et de la confiance du pays.

Tous ces hommes « associés, comme ils le disent, depuis de longues années à l'œuvre de progrès démocratique et de paix sociale », partisans d'une « politique d'union, de travail et de réformes », disent aux électeurs républicains :

« Le devoir strict vous commande de ne voter que pour des républicains éprouvés, repoussant toute alliance avec les partis de droite ; des républicains convaincus de la nécessité d'assurer l'absolue indépendance de la société civile et la laïcité de l'enseignement ».

Et ils leur demandent de considérer la répercussion que ce scrutin aura sur la direction de la politique générale de la France ».

C'est, en effet, pour le Nord, soumis en 1906 au renouvellement sénatorial, le résultat de ce renouvellement qui sera décidé aujourd'hui

Que les républicains ne l'oublient pas ! Qu'ils se rappellent les chants de triomphe de la réaction lorsqu'il y a quelque mois le candidat républicain au Sénat, M. Tribourdaux, fut battu à treize voix de minorité.

Depuis 1879, c'est-à-dire depuis vingt-cinq ans, les candidats choisis par le Congrès républicain, sauf une exception en 1881, avaient toujours été élus à d'imposantes majorités.

Si l'échec de janvier dernier pouvait être renouvelé et étendu, en 1906, à notre représentation sénatoriale tout entière, ce serait, dans notre département, un véritable désastre républicain.

Cette considération supérieure doit dicter le vote de tout républicain conscient et réfléchi.

Il faut obéir aux adjurations de Carnot et de Waldeck Rousseau ; il ne faut voter que pour des « républicains éprouvés qui repoussent toute alliance avec les partis de droite. »

Il faut déjouer les manœuvres qui tendent à diviser les républicains, et observer fidèlement la discipline et l'union qui donnent seules la force et la victoire.

Imitons l'exemple de nos adversaires qui, pourtant, comprennent des partis autrement divergents et hostiles que ne sont entre elles les diverses fractions de la grande armée républicaine.

« Soyons unis, s'écrie ce matin la *Croix*, marchons comme un seul homme. Faisons balle sur les mêmes noms ! Et notre succès sera écrasant ».

A cette union de toutes les forces rétrogrades, opposons la concentration et la solidarité de toutes les forces de progrès, et le succès écrasant sera pour les républicains.

Georges ROBERT.

Laïcisons la laïque

Quand nous écrivons qu'il est temps de laïciser les écoles laïques, on feint de ne pas nous comprendre ou de nous prendre pour des esprits chagrins et de manifeste exaspération. — Il n'en est malheureusement rien et nous avons tout notre bon sens. Le Conseil supérieur de l'Instruction publique, qui est à la fois un tribunal d'ordre administratif et disciplinaire et qui, par sa section permanente joue un rôle considérable et fâcheux pour la République dans le recrutement des professeurs de l'enseignement supérieur, rivalise d'ardeur avec la magistrature républicaine (!!) pour sauver les congréganistes. Nommé par les professeurs de l'Université, on peut juger de son esprit par ses décisions, et de l'opinion de la majorité des électeurs-professeurs en même temps.

Qu'on en juge par le filet suivant découpé dans le *Siècle* du 30 avril :

Le Conseil supérieur, au cours de sa session qui vient de s'achever, n'a pas eu à examiner moins de quarante-huit affaires contentieuses ou disciplinaires. La grande majorité d'entre elles avait trait à des oppositions formées à l'ouverture d'écoles privées, au sujet desquelles il avait été formé appel devant la haute assemblée.

Dans la plupart des cas, le Conseil supérieur a donné satisfaction aux oppositions dont il s'agit.

D'autre part, ayant à juger en appel et en dernier ressort les affaires disciplinaires relatives à des peines infligées à des professeurs ou des instituteurs par les Conseils départementaux ou les Conseils académiques, le Conseil supérieur, dans presque toutes ces affaires, a abaissé *d'un ou plusieurs degrés la peine prononcée par les Conseils de première instance, lorsqu'il n'a pas purement et simplement acquitté les intéressés.*

Si l'on rapproche cette indulgence en matière disciplinaire de son excès de mansuétude vis-à-vis des instituteurs privés dont les écoles n'avaient pas pare présenter aux yeux des autorités académiques toutes les garanties désirables au point de vue de l'hygiène, on ne peut s'empêcher de constater combien sera, à l'heure, difficile et même dangereuse la tâche des recteurs et des inspecteurs d'académie.

Les réouvertures d'écoles, les réintégrations d'instituteurs seront annoncées et commentées dans les publications émanant des Comités d'enseignement libre comme des victoires sur l'enseignement public.

Le général André a brisé la fameuse commission de classement qui était devenue omnipotente au ministère de la guerre. Quand donc le ministre de l'Instruction publique saura-t-il reprendre une responsabilité qu'il doit conserver seul puisqu'il est seul responsable vis-à-vis du Parlement et du pays ? Les jugements de tous ces comités sont des jugements anonymes, et ceux-là, on le sait, permettent toute espèce de trahisons.

L'ACTION CLÉRICALE

Les cléricaux s'agitent. Partout on découvre leurs traces. La *Nouvelle Presse libre* de Vienne, dans son numéro du 29 avril, parlant des grèves qui ont récemment éclaté en Hongrie, signale la grève d'Elœd et celle des employés de chemins de fer, dit :

Dans les tristes événements d'Elœd, où la répression fit un morts et blessés, soixante victimes, aussi bien que dans la grève générale des employés des chemins de fer hongrois, on découvre la même main qui pousse en ce moment les officiers de la marine marchande de Marseille. Le cléricalisme change ses drapeaux, en devine, ses noms, mais ses méthodes et son but restent les mêmes, en quelque lieu qu'ils se manifestent.

Voilà qui jette quelque clarté sur les incidents de cette grand port de la Méditerranée, dans lesquels il faut voir à l'œuvre, en ce moment, le clericalisme germano, l'action de la Congrégation.

Chronique de la Semaine

Aujourd'hui, d'un bout à l'autre de la France, on vote pour le renouvellement des conseils municipaux.

Le résultat du scrutin donnera une indication, non seulement sur la marche des idées républicaines dans l'ensemble de notre nation, mais il fera prévoir ce que sera, en partie, la composition du Sénat aux élections de 1906.

On sait que cette assemblée se renouvelle par tiers tous les trois ans, et ce sera le tour du département du Nord dans vingt mois.

Cette considération, à côté des préoccupations d'intérêts locaux, ne doit être perdue de vue par aucun républicain, les conseils municipaux fournissant la grosse partie des électeurs sénatoriaux.

Donc, si les élections communales sont républicaines, notre représentation sénatoriale restera républicaine.

Dans le cas contraire, ce sera le retour en arrière, le triomphe du parti clérical sur la démocratie, le retard dans la marche du progrès et dans la réalisation des réformes attendues, par les entraves que chercheront à y mettre les partis longtemps vaincus qui chercheront à prendre des revanches.

C'est là un point qu'il convient de ne pas perdre de vue, au moment de déposer dans l'urne son bulletin de vote.

Tous les électeurs républicains ont le devoir d'en faire aujourd'hui l'objet de leurs préoccupations les plus vives.

Le Nord républicain restera fidèle à la République, nous en avons l'assurance, mais il faut que chacun y mette du sien, et ne se soucient pas des personnalités, n'envisage que le but à atteindre. Ce but est celui d'assurer à tout prix, le succès de la République par des élections municipales nettement républicaines qui garantiront le recrutement du Parlement de demain.

***

On continue à nous signaler dans certaines communes, des tentatives d'embauchage sur lesquelles se greffent des anecdotes plus ou moins amusantes.

En voici une qui date d'hier.

Un électeur de la petite ville de X, a reçu vingt francs dans la journée de jeudi, d'un candidat clérical qui, se sachant dépourvu de toutes les qualités requises pour justifier le mandat électoral qu'il convoite, remplace ses racines absentes par un fort sac d'écus trouvés dans l'héritage paternel.

— Si ma liste est élue, dit notre gros richard à l'électeur en question, les vingt francs que je te donne aujourd'hui n'additionneront de trente autres francs. Tu peux en faire part à ceux de tes amis qui voudraient bénéficier comme toi de l'opération.

— Alors, vous m'autorisez à dire que si votre liste passe, chaque électeur peut espérer recevoir cinquante francs ?

— Absolument.

— Très bien, vous pouvez compter sur un certain nombre d'amateurs.

Et notre homme alla trouver un de ses voisins à qui il conta la chose, lui promettant de lui compter la pincée de douros annoncée, en cas de réussite de la liste cléricale.

Le voisin écouta la proposition et dit à l'électeur qui lui proposait ce scandaleux marché :

— Alors, tu as dû à reçu vingt francs ?

— Les voici, répondit l'autre en faisant joyeusement tinter quatre pièces de cent sous.

— Combien pèses-tu ?

— Quatre-vingt-dix kilos, mais pourquoi cette question ?

— Quatre-vingt-dix kilos font cent quatre-vingts livres. On te paye cinquante francs, ce qui fait à peu près sept sous la livre. Ton embaucheur te vole. Le cochon se vend couramment trente-deux sous le kilo sur le marché. Dépêche toi d'aller lui réclamer le supplément ; tu reviendras ensuite me faire part de ce qu'il t'aura dit.

... Le vendu ne revint pas, mais l'histoire a fait le tour de la commune et il est très probable que les vendus à sept sous la livre, honteux d'avoir accepté d'être traités comme de la basse viande d'abattoir, vont tous voter contre leur embaucheur.

Et ce sera justice comme on le dira prochainement au Palais, à cet acheteur de bulletins de vote.

***

Panurge connaissait cent vingt manières de gagner de l'argent et deux cent cinquante façons d'en dépenser.

Voici une nouvelle manière d'en gagner qui ne figurait certainement pas dans le répertoire du personnage de Rabelais, mais qui n'en mérite pas moins d'être signalée à l'admiration des foules.

Un médecin dont nous tairons le nom, vient d'écrire à une de ses clientes atteintes de cancer, la lettre suivante qui ouvre des horizons sur un genre d'industrie peu connu, mais tout-à-fait ingénieux :

Dr X. Le 9 avril 1904.
Tous les jours, de 1 à 3 h.
Dimanches et fêtes exceptés.

Madame,

Je suis très peiné de ce que vous me dites. Si vous en pouvez pas supporter les remèdes, il n'y a plus de ressources que dans le magnétisme ou dans les prières.

Pour autres soins cure magnétique, vous êtes trop éloignée, car il vous faudrait venir à X. au moins tous les deux jours. Pensez-y. Je soigne deux malades atteintes de cancer, par le magnétisme, et elles s'en trouvent mieux qu'avec les remèdes. Pour les prières, vous pourriez vous adresser à l'abbé Julio, 111, rue de Ponteny, à Vincennes (Seine). Je connais des personnes qui lui ont vu sauver des malades graves du cancer. Si vous voulez une consultation de lui, envoyez-lui une mèche de vos cheveux, un petit linge que vous aurez porté sur le sein malade depuis 24 heures au moins et un mandat de 10 fr. pour ses médicaments. Donnez-lui aussi nom, prénoms, âge. Il vous dira si vous pouvez guérir et ce que vous devez faire pour cela. Voilà les conseils que je me permets de vous donner dans l'intérêt de votre santé. Votre dévoué,

Dr X.

Nous n'avons pas changé un seul mot à cette lettre instructive. Elle est trop drôle pour subir la plus légère amputation.

Quant à l'abbé Julio qui a trouvé sans mal ni douleur un aussi ingénieux tour pour se faire envoyer des mandats par des cancéreux, nous lui exprimons toute notre admiration pour une ingéniosité qui ne manque de lui attirer un jour ou l'autre, la considération des tribunaux.

***

On sait qu'il en coûte cher en ce bas monde pour se faire béatifier ou canoniser, et on peut nous croire quand nous déclarons n'avoir aucune intention — et pour cause — de faire proclamer plus tard, par la haute juridiction du Vatican, l'héroïcité de nos vertus.

Il est toutefois assez surieux de penser que l'on ne peut figurer un jour sur le calendrier grégorien sans faire débourser aux fidèles des sommes atteignant plusieurs centaines de mille francs.

Ce n'est pas que le ciel ait besoin des écus circulant sur notre belle planète pour apprécier les qualités d'un candidat ou d'une candidate, mais il y a au Vatican un nombre considérable de prélats aux poches toujours ouvertes et qui prétendent ne jamais bailler en vain.

Aussi, voilà notre bonne Jeanne d'Arc — une des plus belles figures de notre histoire — qui reste en rade devant l'Eternel, parce qu'on manque d'argent pour la béatifier !

Elle ne peut avoir droit aux autels qu'à la condition de faire suer beaucoup d'or à la chrétienté, les mérites ne s'apprécient à Rome que lorsqu'ils sont accompagnés de la forte somme.

C'est ce qui nous vaut aujourd'hui une lettre pastorale de l'archevêque de Cambrai ordonnant une quête dans toutes les églises et chapelles du diocèse, en faveur du procès de béatification de Jeanne d'Arc.

Cette lettre a été lue au prône de dimanche dernier.

Nous comprenons très bien que l'Eglise tienne à béatifier d'abord, à canoniser ensuite Jeanne d'Arc.

La douce fille ayant été brûlée par ordre de soixante-douze ecclésiastiques, on a explique le remords dont est saisi l'Eglise et le désir éprouvé par elle de racheter son forfait en honorant sa victime.

Mais nous ne comprenons pas très bien pourquoi les catholiques pratiquants devraient payer, alors qu'ils sont très innocents du crime dont on prépare la solennelle réparation.

Si la cour du Vatican a jugé suffisants les mérites de la bonne Lorraine pour la béatifier, la caisse papale n'est-elle pas tout à fait payée les frais du procès et de la cérémonie ?

Et puis, est-ce que l'argent peut avoir quelque influence devant le Très Haut, et les vertus ne peuvent-elles être reconnues et consacrées qu'appuyées par un cartillon d'écus ?

C'est peut-être là de la morale d'église, mais ce n'est certainement pas celle de Jésus de Nazareth, qui affirmait autant de mépris des richesses que son haut clergé montre de respect et de considération pour les douros.

En attendant, cruche, bon devot !

Les saints ne se fabriquent que contre espèces sonnantes et trébuchantes.

Et comme la confiance règne au Vatican, on paie d'avance.... comme à la foire.

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

FÉMINISME

RELIGION ET POLITIQUE

L'enquête de notre journal sur les manœuvres des jésuites dans le Nord donne une preuve accablante de l'irréligion de notre époque. La France républicaine est livrée à une secte qui a pour mission d'annihiler la personnalité, l'initiative privée, la raison intégrale, la conscience libre, au profit d'une association formée d'éléments étrangers.

Une puissante organisation occulte permet aux jésuites de peser sur les hommes, de les réduire à la famine s'ils sont libéraux. Sous affection, sans famille ils appartiennent à une œuvre étrange, anti-humaine, ils veulent l'avènement du progrès, l'arrêt de la vie.

Les dirigeants ne voient pas bien le danger, le formidable écueil où la liberté péniblement conquise peut se briser.

Ils n'osent sévir, non par lâcheté, mais par faiblesse parce que les jésuites ont établi une religion matérielle, qu'ils ont donné à cette religion toutes les formes satisfaisantes pour l'ignorance et l'orgueil humains. Les jésuites exécutent volontiers les passions et sont devenus tout puissants en se servant des vices que le Christ condamne.

Au contraire du Christ qui relevait les humbles et les misérables ils les ont sacrifiés au profit des grands et des fourbes. Peu importe si le temple s'emplit de vendeurs pourvu que la recette profite aux descendants des dieux.

Cette puissance néfaste s'appuie sur la femme, elle y puise sa force. Docile, acceptant de par les lois de l'Eglise une infériorité décrétée par les puissances cléricales la femme reçoit une instruction religieuse mise à sa portée, accommodée à l'état de son esprit.

On lui impose des pratiques distrayantes en la convie à des fêtes où l'encens et la musique l'impégnent d'agréables sensations. Elle ne va pas à la divinité en étudiant la nature, elle fait descendre la divinité chez elle, elle lui prête les plus extraordinaires faiblesses.

Le Dieu présenté à l'adoration de nos enfants est sournois, hargneux, malicieux, injuste, cruel, hardcore. Il peut faire le bonheur de l'humanité par un miracle et le faire peupler les cimetières, les ensanglanter les vagues.